

N°9

MAI 2006

Moule info

Bulletin municipal d'information



EDITORIAL

Au mois de mai 2005, notre ville a affirmé avec force sa volonté de rendre désormais hommage à nos ancêtres esclaves. Un an plus tard, avec "Le Mai des Aïeux", nous concrétisons cette volonté. De part son histoire et son patrimoine, notre ville a une mission, une responsabilité particulière à assumer ce devoir de mémoire et de reconnaissance. Nous entendons le faire avec force mais avec sérénité pour permettre de faire le deuil de ce passé douloureux.

Ce n'est pas en fuyant la réalité que l'on fait son deuil mais en assumant son histoire.

J'ai donc pris la décision d'instituer dans notre ville, dès le mois de septembre prochain, une Université Populaire d'Histoire qui sera un espace de dialogue et de transmission du savoir entre les citoyens et les scientifiques qui étudient notre passé.

Puissions-nous ainsi retrouver la sérénité qui seule, nous permettra de construire sans complexe ni blocage notre avenir.

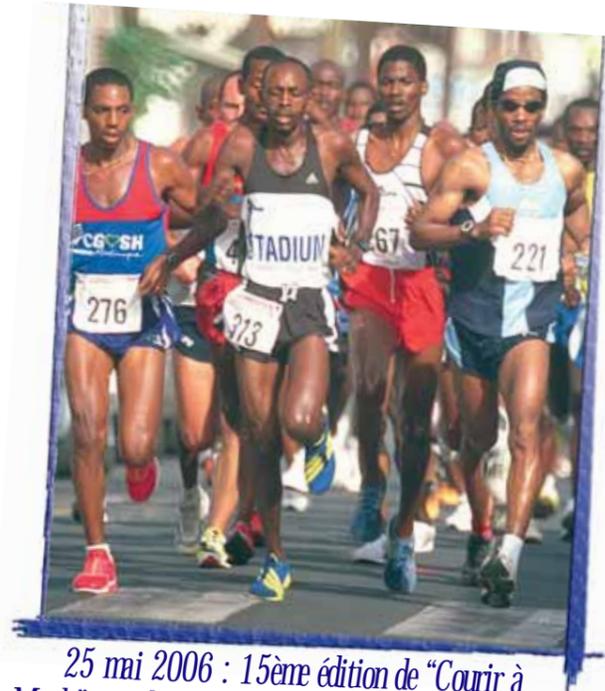
Construire l'avenir; c'est justement ce que notre ville entreprendra bientôt en accueillant le Créole Blues Festival. Une manifestation d'envergure, dont les retombées peuvent être considérables.

A chacun d'entre nous, de saisir cette opportunité afin que tous ensemble, nous portions toujours plus haut les couleurs de notre ville.



**Votre Député-Maire,
Gabrielle Louis-Carabin**

Cette neuvième édition de votre journal "Moule Infos" ne ressemble assurément à aucune autre. Ainsi en a décidé l'actualité. Les mois de mai et de juin 2006 sont en effet marqués par deux événements de grande importance pour notre ville : le "Mai des Aïeux" et le "Créole Blues Festival". Nous avons donc décidé de consacrer la quasi-totalité de cette édition à la présentation de ces deux rendez-vous. Bonne lecture !



25 mai 2006 : 15ème édition de "Courir à Moule" avec la participation de Marie-José Pérec et des athlètes internationaux... PAGE 8

Le Mai des aïeux

Dimanche 21 :

Cérémonie sacrée du cimetière de Sainte-Marguerite



Samedi 27 :

Grande journée de recueillement et de mémoire

02-03-04-05 juin 2006...

Le Moule en festival !

Deux grands spectacles par jour, trois "Villages" thématiques, des conférences-débats, des films, du sport, des visites guidées, ... durant quatre jours votre ville sera en festival et accueillera des artistes de renommée internationale et des centaines de festivaliers. Dans ce numéro, nous vous proposons un guide pratique de la manifestation qui vous permettra d'en profiter au maximum.

Du 2 au 5 juin, le Moule accueille le Monde !

LE 7^E FESTIVAL
Créole BLUES
creole.blues@wanadoo.fr / 0590222890

Le Mai des aïeux...

Notre ville possède un patrimoine exceptionnel pour comprendre la période esclavagiste...

Première commune de la Guadeloupe par le nombre d'esclaves en 1848

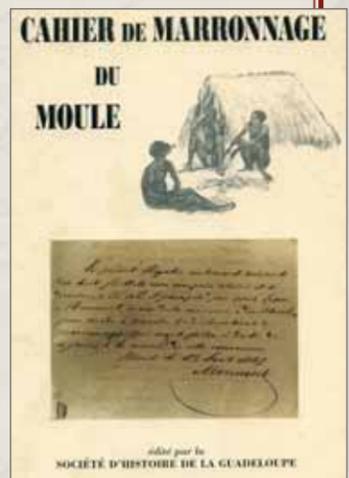
Moulin à sucre au XVIIIème siècle dans une habitation coloniale telle que celles qui existèrent au Moule.



En 1848, lorsque l'esclavage est définitivement aboli en Guadeloupe, le Moule est la commune de l'archipel qui compte la population servile la plus importante. Cette situation s'explique essentiellement par l'importance de la culture de la canne sur son territoire. Les historiens, tels que Raymond Boutin ou Frédéric Régent, ont entrepris l'étude des statistiques disponibles sur ces esclaves du Moule.

Le Cahier de Marronnage : Un document unique dans la Caraïbe

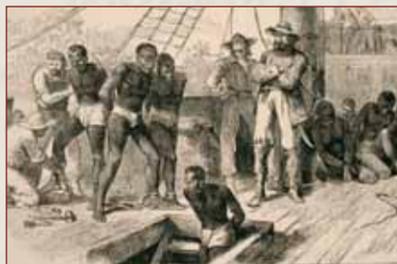
En 1989, un historien guadeloupéen, Jacques Adélaïde Merlande, découvre dans les archives de la Ville du Moule un document exceptionnel dont aucun équivalent n'a été à ce jour retrouvé dans la Caraïbe : un cahier de marronnage. Dans ce document, Jean Monnerot, maire du Moule depuis 1842, établit la liste des esclaves déclarés en fuite entre 1844 et 1848 sur le territoire de sa commune. En 1989, le cahier de marronnage du Moule a été confié aux Archives Départementales de la Guadeloupe pour y être restauré et conservé. En 1996, la Société d'Histoire de la Guadeloupe l'a publié dans son intégralité. Il comprend 119 déclarations de marronnage et offre un éclairage unique, quoique indirect, sur ces esclaves qui refusaient leurs conditions serviles.



Une collection importante d'objets et de dessins datant de la période esclavagiste

Dans le but de créer sur l'habitation Néron, un musée consacré à la période esclavagiste, la Ville du Moule a confié en 1996 au professeur d'université Alain Yacou une mission pour constituer une collection d'objets relatifs à l'esclavage en Guadeloupe et dans le reste du Monde. Cette collection unique apportera des repères essentiels pour comprendre cette période.

Elle comport, notamment, de nombreuses gravures d'époque et des objets très émouvants tels que des chaînes d'esclaves.



Demain : Une Université Populaire d'Histoire au Moule

La Ville du Moule est bien décidée à assumer toutes ses responsabilités en matière de commémoration et d'étude de la période esclavagiste en Guadeloupe. Outre le "Mai des Aïeux" qui sera désormais réédité chaque année (voir la page suivante), le Moule abritera dès le mois de septembre prochain l'Université Populaire d'Histoire. Il s'agira d'un espace de dialogue entre les citoyens et les scientifiques sur l'état des recherches sur les fondements de notre société guadeloupéenne. Une fois par mois, un scientifique fera ainsi le point sur ses recherches sur l'histoire de la Caraïbe, de la Guadeloupe ou du Moule.



C'est le centre culturel Robert Loyson qui accueillera l'Université Populaire d'Histoire



...pour comprendre

L'un des trois plus grands cimetières d'esclaves étudiés dans le Monde



C'est au cours des années 90, qu'une équipe d'archéologues a découvert à l'Anse Marguerite un cimetière d'esclaves. De 1997 à 2002, plusieurs équipes scientifiques se sont succédées sur le site. L'étude des



personnes enterrées à Sainte-Marguerite n'est pas achevée. D'ores et déjà, toutefois, les scientifiques estiment qu'il s'agit d'un cimetière qui a fonctionné au maximum pendant un peu plus d'un siècle, jusqu'à l'abolition de l'esclavage. Plus d'un millier de personnes y ont été inhumées, quasiment toujours dans le respect des rites chrétiens. Un petit crucifix, plusieurs chapelets et une médaille de l'Immaculée Conception ont d'ailleurs été retrouvés sur le site. Certains des esclaves enterrés à Sainte-Marguerite étaient nés en Afrique. Tous ont connu une vie particulièrement pénible. Beaucoup étaient



atteints par la tuberculose. La plupart des esclaves ont été enterrés directement dans la terre, sans cercueil. Aucune indication sur leur identité ou leur lieu de vie n'a pu être retrouvée à Sainte-Marguerite. Plus surprenant : aucune trace écrite de ce cimetière n'a été relevée à ce jour dans les écrits de l'époque. Le cimetière de Sainte-Marguerite est l'un des trois cimetières d'esclaves les plus importants étudiés dans le monde à ce jour.

TÉMOIGNAGE

Jean Zita, Mouléen "Comment j'ai retrouvé Woumba, mon aïeule esclave"



Jean Zita, Mouléen, historien de formation, a décidé un jour de partir sur les traces de ses aïeux. Un longue quête de près de deux années qui lui permettra de retrouver Mme Woumba, son arrière arrière arrière grand-mère du côté de sa mère qui a débarqué d'Afrique au début des années 1840 en qualité d'esclave sous le matricule 6797.

Comment avez-vous organisé vos recherches ?

Il ne faut pas confondre recherche de l'origine de son nom et recherche de ses ancêtres. En Guadeloupe, pour retrouver ses aïeux,

compte tenu de la société matriarcale d'alors, il faut avant tout chercher les filiations du côté des mères successives et non du père, trop souvent anonyme ou incertain. J'ai donc d'abord chercher les parents de ma mère, puis ceux de la mère de ma mère, et ainsi de suite.

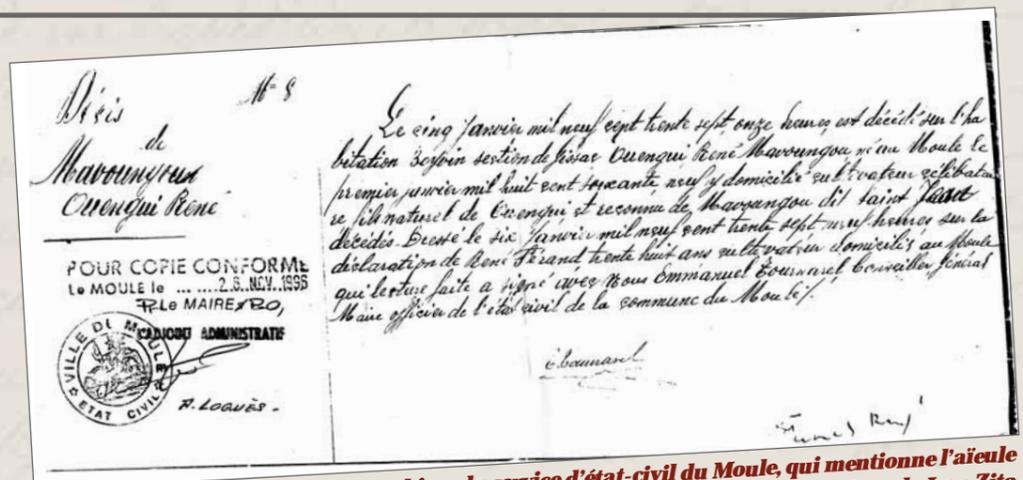
Jusqu'à où avez-vous pu remonter ?

D'acte de naissance en acte de naissance, j'ai pu ainsi remonter jusqu'à mon ancêtre qui a débarqué des cales d'un bateau négrier dans les années 1840, sous le matricule 6797. Elle appartenait à la famille Woumba. Evidemment d'elle on n'en sait pas plus si ce n'est qu'elle a eu une fille, Rosa Woumba, née au Moule, qui après l'abolition de l'esclavage a été cultivatrice sur l'habitation Boisvin, dans

la section de Gissac. Rosa Woumba est décédée au Moule à l'âge de 33 ans. Elle a eu des enfants qui ont eu des enfants et ainsi est né un beau jour le petit Jean Zita.

Quel conseil donneriez-vous à un Mouléen qui veut lui aussi rechercher ses ancêtres ?

De chercher par les mères comme je l'ai déjà indiqué et surtout de s'armer de patience. Son principal partenaire dans sa quête sera le responsable de l'Etat-Civil dans la ou les communes où a vécu sa famille. Au Moule, j'ai eu la chance de pouvoir compter à l'Etat-Civil sur un homme remarquable et compétent que je tiens à nommer. Il s'agit de M. Jean Gilles. Le succès de ma quête lui doit beaucoup.



L'acte de décès, retrouvé dans les archives du service d'état-civil du Moule, qui mentionne l'aïeule esclave de Jean Zita



Le Mai des aïeux...

Un devoir de témoignage et de mémoire !

En raison de la place particulière qu'elle occupe dans la période esclavagiste en Guadeloupe et du patrimoine qu'elle a conservé ou recueilli sur cette époque tragique, notre ville est de toute évidence appelée à jouer un rôle fondamental dans le devoir de témoignage et de mémoire sur l'esclavage. C'est dans ce contexte qu'un groupe de Mouliens, d'abord réunis en comité provisoire puis au sein de l'association "Lanmou Ba Yo", a décidé avec le soutien actif de la Ville du Moule, d'honorer en 2005, nos ancêtres du cimetière de Sainte-Marguerite.

Cette année, notre ville franchit une nouvelle étape en instituant "Le Mai des Aïeux". Nul n'ignore, en effet, l'importance du mois de mai dans l'histoire de la Guadeloupe. Désormais, au delà des discussions qui ont eu ici et là pour fixer une date du souvenir pour la période de l'esclavage, c'est durant tout le mois de mai que le Moule entend rendre hommage à ses aïeux esclaves et réfléchir sur la période esclavagiste. Dès le 1er mai, un "boulagèl" a été organisé sur la place de la Liberté au son des conques de lambis pour ouvrir officiellement ce Mai des Aïeux. Au cours des deux dernières semaines, plusieurs manifestations se sont succédées. Les moments les plus émouvants de ce Mai des Aïeux auront toutefois lieu au cours des prochains jours. Tous les Mouliens sont conviés à ces temps de partage et de recueillement en hommage à leurs parents.



Dimanche 21 mai :

Cérémonie sacrée du cimetière de Sainte-Marguerite

6h00-7h00 : Accueil rassemblement parking de l'Eolienne sur le Boulevard Maritime du Moule - Parking de l'école Sainte-Marguerite

7h00-7h15 : Allocution de départ de la marche des Ancêtres - école Sainte-Marguerite vers le Cimetière des Esclaves

9h00 - 9h30 : Accueil du public

9h30 : Cérémonie sacrée du Cimetière de Sainte-Marguerite

Mardi 23 mai : Débat

18h00 : débat : "Esclavage et racisme la couleur comme maléfice"

à la salle Robert Loyson avec Frédéric Régent, historien et Raphaël Spéronel psychosociologue

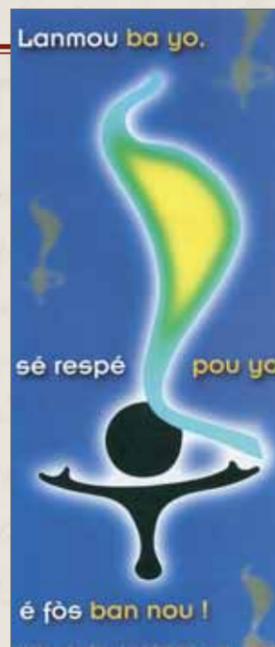
Samedi 27 mai :

Grande journée de "recueillement et de mémoire pour nos Aïeux Esclaves"

18h00 : Messe de Requiem à l'église Saint-Jean Baptiste du Moule

19h00 : Procession de lumière "Le martyr des Aïeux Esclaves"

20h00 - 22h30 : veillée d'amour et de partage à la Wisoskie



La charte de l'Anmou ba yo

Parce qu'ils ont vécu le martyre de l'esclavage,
Parce qu'on leur a refusé leur identité et leur dignité d'Hommes et de Femmes,
Parce qu'on les a construit dans la division et le mépris d'eux-mêmes,
Parce qu'ils sont morts souvent sans sépulture et sans rite,
Parce que leurs âmes

sans considérations, errent sans repos,
Parce qu'ils sont tombés dans le gouffre de l'oubli,

Lanmou ba yo !

Parce qu'au coeur de l'enfer esclavagiste, ils ont fait briller la flamme de la résistance et de la liberté,
Parce qu'ils ont inventé les rites et les cadences de nos vies
Parce que de leurs plaintes ils ont fait nos mélodies,
Parce que tout simplement ils ont su aimer, parce que nous leur devons l'existence.

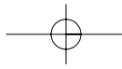
Respé pou yo !

Désormais,

Nous arrières petit-fils et filles d'esclaves, avons décidé :

de réhabiliter la mémoire de nos parents esclaves, de les inscrire dans notre parenté, d'affirmer pleinement leur dignité, de leur rendre un hommage sacré :

Fos ban nou !



02-03-04-05 JUIN 2006

Le Moule en festival !

Durant les vacances de la Pentecôte, la Ville du Moule accueillera pour la première fois de son histoire le Créole Blues Festival. Pourquoi ? Autour de quels enjeux ? Nous avons posé la question au maire du Moule, Mme Gabrielle Louis-Carabin.

Services municipaux, artisans, commerçants, associations, restaurateurs, hôteliers... ce sont bien toutes les forces vives du Moule qui se préparent à accueillir le Créole Blues Festival. Pourquoi une telle mobilisation ?



Parce que l'organisation pour la première fois dans notre ville du Créole Blues Festival n'est pas un événement anodin mais un enjeu fort pour nous. Cette manifestation s'inscrit en effet dans une stratégie de développement global autour de trois objectifs :

- **Accueillir une manifestation de dimension internationale qui participe au rayonnement de notre ville à l'extérieur**
- **Permettre aux Mouliens de devenir des acteurs de ce festival**
- **Inscrire ce rendez-vous dans la durée, notamment en se donnant d'emblée les moyens d'évaluer le taux de réussite obtenu par cette première édition moulienne pour faire en sorte que chaque futur festival soit encore meilleur que le précédent.**

Pourquoi le Créole Blues Festival n'est-il pas pour le Moule un rendez-vous international comme les autres ?

Parce qu'il y est question de culture et de nous-mêmes. L'enjeu, quelque part est identique à celui du Mai des Aïeux qui le précède. Il s'agit bien de renouer ou de communier avec une part essentielle de nous-mêmes. Par ailleurs, notre ville qui s'est engagée dans une forte dynamique de développement avait besoin d'amplifier cette dynamique par un événement culturel de dimension internationale. Le Créole Blues Festival correspond parfaitement à cette ambition. C'est l'occasion de recevoir chez nous des artistes de renommée mondiale. C'est un format technique de très haut niveau avec

deux espaces scéniques dotés d'équipements performants. C'est un événement culturel international avec de multiples facettes.

Le deuxième enjeu de cette manifestation est de permettre aux Mouliens d'en devenir des acteurs, avez-vous souligné. Comment cela se traduira-t-il dans les faits ?

C'est déjà une réalité ! Dans le Comité de pilotage de la manifestation, on retrouve par exemple l'Association des Artisans et les Commerçants du Moule. Nous voulons toutefois aller beaucoup plus loin. Il faut que les services municipaux eux-mêmes, en lien avec le festival, bénéficient de transferts de compétences et puissent ainsi se qualifier. Je pense en particulier, bien-sûr, à notre service culturel. Je veux par ailleurs que le monde du spectacle de notre ville trouve dans ce festival un espace tout à fait exceptionnel d'expression et de qualification et qu'il en profite pour engager un processus de professionnalisation. Enfin, il est évident que cet événement sera bénéfique pour de nombreux secteurs économiques mouliens. C'est bel et bien le Moule tout entier qui "entre en festival" de 10 h à 4 h du matin pendant quatre jours. Cette symbiose sera encore renforcée par les nombreuses occasions de rencontres qui ont été programmées entre les festivaliers et les artistes.



LE 7^E FESTIVAL
Créole BLUES

creole.blues@wanadoo.fr / 05 90 22 28 90





02-03-04-05 juin 2006...

Le festival au jour le jour... Le festival au jour le jour... Le festival

UN ÉVÉNEMENT A NE PAS MANQUER

Du 2 au 5 juin, notre ville accueille le Festival Créole Blues. Cette manifestation occupe une place unique en Guadeloupe. Elle associe en effet :

- Des spectacles
- La musique
- La Kaz a biguine
- Les arts plastiques
- Le cinéma
- Le sport
- Le Village Artisanal
- Le Village Environnement
- Le Village des Associations

Du 2 au 5 juin, de jour comme de nuit, notre ville vivra donc au rythme du Créole Blues Festival. Le Moule s'ouvre ainsi une nouvelle fois sur le Monde en accueillant une manifestation de dimension internationale. Le Moule affirme également sa volonté de devenir un pôle culturel de référence en Guadeloupe.

Municipalité, artisans, commerçants, associations, ce sont toutes les forces vives de notre ville qui ont associé leurs efforts pour faire du Créole Blues Festival un outil de promotion et de développement du Moule.

UN ESPACE POUR NOS ASSOCIATIONS

Un Village des Associations sera installé sur la Place de la Mairie du 2 au 5 juin. Réservé aux différentes associations du Moule et de la Guadeloupe, Il deviendra un espace d'expression et d'échange pour notre tissu associatif qui pourra présenter ses activités et rencontrer la population.

Vendredi 2 juin 2006

Scène de Damencourt : 20 h 30.
Jean-Louis Céleste (Gpe)
Kali (Mque)
Emeline Michel (Haïti)

Scène de la Place de la Liberté : 18h
Serge Alidor, Janik Brancourt & Remaxhx (Gpe)
K'Koustic (Gpe)

Base de canoë kayak de l'Autre Bord de 9h à 11h : animation kayak pour tous, initiation, démonstration, découverte de la mangrove, ballade accompagnée

Place centrale : 20h : Tournoi de volley-ball avec l'Entente Sportive Moulienne, Racing Beach et l'ASPL

Boulevard Créole Blues : 10h-19h : village artisanal

Place de la Liberté : Village Environnement : 11h conférence-débat "les déchets en Guadeloupe"
17h : conférence-débat "L'eau, une denrée rare à préserver"

Centre culturel Robert Loyson : 11h : conférence-débat : "Quel partenariat public/privé dans le secteur culturel ?"
15h : forum en direct sur RCI Moun bô kaz : "Ka ki créole blues"
16h : projection du film "The soul of a man" qui retrace la vie de trois bluesmen des Etats-Unis

Bibliothèque multimédia : 11h : rencontre avec Jean-Louis Céleste
15h : rencontre avec Kali sur le thème "Banjo l'instrument oublié aux Antilles"

Samedi 3 juin 2006

Scène de Damencourt : 20 h 30.
Soft (Gpe)
Farjardo, Jr (Cuba) et Dave Valentin (Porto-Rico)
Alfredo de la Fe (Cuba)

Scène de la Place de la Liberté : 18h : Harmony Pipol (Gpe)
Anzala (Gpe)
Yvan Agbo (Sénégal)

Base de canoë kayak de l'Autre Bord de 9 h à 11 h : animation kayak pour tous, initiation, démonstration, découverte de la mangrove, ballade accompagnée

Place centrale : 20h : animation basket ball - concours de smah pour tous
20h30 : tournoi de basket avec le MBC, la Juventus et la MJCA

Boulevard Créole Blues : 10h-19h : village artisanal

Place de la Liberté : Village Environnement : 11 h : Conférence-débat «Les énergies renouvelables»
17 h : Conférence-débat «Le chlordécone, risques et conséquences».

Centre culturel Robert Loyson : 11h : conférence-débat : "Amateurs ou professionnels dans le spectacle vivant : droits et obligations"
16h : projection du film "The soul of a man" qui retrace la vie de trois blues men des Etats-Unis

Bibliothèque multimédia : 11h Découverte et initiation à la Kora avec Mory Kante (Guinée)
La guitare dans le blues, une résonance bien spécifique avec Keith B Brown

Dimanche 4 juin 2006

Scène de Damencourt : 20 h 30.
Keith B. Brown (USA)
Thierry Fanfant (Gpe)
Mory Kante (Guinée)

Scène de la Place de la Liberté : 18h
Ti-Coca et Wanga-Nègès (Haïti)
Gwadeloup Big Band (Gpe)

Base de canoë kayak de l'Autre Bord de 9 h à 11 h : animation kayak pour tous, initiation, démonstration, découverte de la mangrove, ballade accompagnée

Place centrale : 20h : finale tournoi de volley-ball

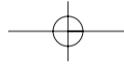
Boulevard Créole Blues : 10h-19h : village artisanal

Place de la Liberté : Village Environnement : 11 h : Plantation de l'arbre du Festival avec les artistes invités.

Bibliothèque multimédia : 11h : La basse, la force du tempo avec Thierry Fanfant - Percussions de la musique cubaine avec Armando Farardo Jr

LES DIFFÉRENTS SITES D'ACTIVITÉS





...Le Créole Blues Festival

le jour... **Le festival au jour le**

Lundi 5 juin 2006

Scène de Damencourt : 20h 30.
Mas Ka Kle (Gpe)
Chris Combette (Guyane)
Kékélé (Congo)

Scène de la Place de la Liberté : 18h
Franck Nicolas et Manioc Poésie (Gpe)
Rollin Thezenas Blues Trio (Gpe)

Base de canoë kayak de l'Autre Bord de 9 h à 11h : animation kayak pour tous, initiation, démonstration, découverte de la mangrove, ballade accompagnée

Place centrale : 20h : Finale du tournoi de Basket

Boulevard Créole Blues :
10h-19h : village artisanal

COMBIEN ÇA COÛTE ?

La plupart des manifestations et activités populaires sont gratuites. Par contre, vous devrez payer pour assister aux spectacles de la Scène de Damencourt et aux projections de films au Centre Robert Loyson.

Deux solutions :

- soit vous achetez un Pass/Festival pour le prix de 80 euros qui vous permet d'assister à tous les spectacles de la Scène de Damencourt et à toutes les projections de film du Centre Robert Loyson.

- soit vous payez au coup par coup

• Scène Damencourt : entrée : 25 euros par spectacle

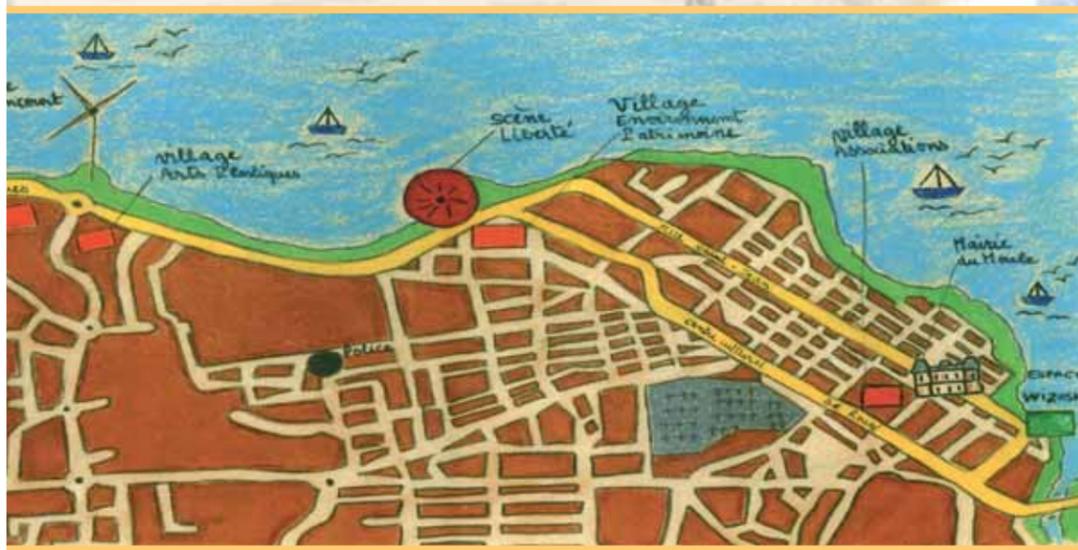
• Projection de films et de documentaires au centre Robert Loyson : Entrée 5 euros par projection.

Points de ventes :

- RCI boutique,
- Office du Tourisme du Moule,
- Casio Basse-Terre et Gosier,
- Cora Desmarais et Gosier,
- boutiques du Festival,
- stations Total



PRINCIPAUX SITES D'ACCUEIL DU FESTIVAL



POUR LES SOMNAMBULES : LES "AFTER"

Le Festival Créole Blues, c'est la fête jour et nuit au Moule. Chaque soir, en effet, après les concerts du spot de Damencourt, sept cafés et restaurants de la ville accueilleront des artistes à partir de minuit :

- le Restaurant L'Amérindien
- le Jazz Café
- le restaurant Chez Lucile
- le Café Espace Wizoski
- La Bananeraie
- Le restaurant Chez Max
- Le restaurant Chez Catherine

FESTIVAL Le BLUES

LES INFOS DE LA REGIE DES SPORTS ET DES LOISIRS (Tél 0590 22 44 40)

25 mai 2006 : "Courir à Moule"



Le 25 mai 2006 se déroulera la 15ème édition de "Courir à Moule" sur une distance de 15 kilomètres. Cette année, la compétition prend une dimension internationale avec la présence d'athlètes venus des Etats Unis, de Trinidad, du Kenya et de Sainte-Lucie. La course sera aussi une occasion inespérée pour les jeunes sportifs de rencontrer Marie-Josée Percé, invitée de la manifestation.

La 15ème édition de "Courir à Moule" sera aussi l'occasion d'organiser la "Course des Jeunes" ouverte aux garçons et aux filles âgés de 8 à 14 ans sur des parcours de 1 à 3 kilomètres.

Le centre d'hébergement sportif ouvre ses portes



D'ici la fin du mois de mai, la Ville disposera d'un nouvel équipement : le centre d'hébergement sportif. Composé de 11 bungalows et de 4 studios implantés à proximité de la Régie, il pourra accueillir des athlètes lors des manifestation sportives mais aussi des comités d'entreprises, des particuliers ou des participants à des stages sportifs et des séminaires. Des packages accueil-activités sportives-hébergement seront proposés. Pour obtenir de plus amples informations ou réserver, il vous suffit de vous rapprocher de la Régie des Sports et des Loisirs de la Ville du Moule (0590 22 44 40) qui assure la gestion du centre d'hébergement sportif.



L'OFFICE DU TOURISME PROPOSE : (Tél 0590 23 89 03)

Quatre circuits touristiques conçus pour les festivaliers

A l'occasion du prochain Créole Blues Festival, l'Office du Tourisme du Moule a conçu pour les festivaliers quatre circuits touristiques pour leur permettre de découvrir plusieurs facettes de notre ville :

"Terroir créole blues" : visite d'une exploitation agricole, du musée Edgard Clerc, de la distillerie Damoiseau, repas champêtre. L'après-midi est consacrée à la visite du village du festival.

"Civilisations Blues" : visite d'une exploitation, d'un jardin traditionnel médicinal, de la maison colonial de zévalos, initiation à la civilisation hindoue et repas hindou. L'après-midi est consacrée à la visite du village du festival.

"Les clés du patrimoine" : visite d'un pitt à coqs, ballade en charette à boeufs, visite d'artisans, d'une maison traditionnelle, repas. L'après-midi est consacrée à la visite du village du festival.

"Blues évasion" est consacré au sport avec ballade en VTT ou mini-golf et tennis, randonnée en quad et à cheval, repas typique, ballade en canot sur la rivière Daudoin.

LE PROGRAMME DE LA SALLE ROBERT LOYSON (Tél 0590 23 09 44)

LES SPECTACLES

DU 02 AU 06 JUIN FESTIVAL CRÉOLE BLUES

MERCREDI 07 JUIN - 19H - Concert de fête de fin d'année Ecole de musique BEER.

JEUDI 08 JUIN - 20H - Spectacle de danses présenté par M. Pierre Nelsom

VENDREDI 09 JUIN - 20H - L'association Viard Nouvelle de Sainte Rose présente un spectacle de danses traditionnelles : Gwadeloup hiè, Gwadeloup Jodi. 20 euros pour les adultes et 15 euros pour les enfants de moins de 12 ans.

SAMEDI 10 JUIN - Fête des ateliers du Centre Culturel Robert Loyson

MARDI 13 JUIN - Le collège de Sainte Anne présente une comédie musicale

MERCREDI 14 JUIN - 15H - Pièce Trace (s) d'Elles présentée par Suzy Ronel : spectacle traitant de la mémoire d'héroïnes noires, de personnages mythiques, mais aussi de femmes de tous les jours.

MERCREDI 14 JUIN - 19H - Grain d'Or - Pièce de théâtre jouée par les membres de l'Atelier de théâtre de l'Association : T'es vache Mamie : Conflits intergénération, Thème d'actualité, drôle sérieux, réflexions - 12 euros pour les adultes et 8 euros pour les enfants

VENDREDI 16 JUIN - 20H - Conte éducatif : KADOUMINO - 20 euros adultes - 8 euros enfants

Voyage éducatif musical au pays de KADOUMINO. Là où les sept rythmes du Gwo Ka raisonnent... Là où toutes les paroles créent le jeu... Là où tous les personnages du conte n'ont d'autre mission que d'interpeller l'imaginaire en nourrissant le rêve des petits et des grands ...

Kadouminou : monstre imaginaire afin que les enfants restituent les friandises de peur d'être mangés.

MERCREDI 21 JUIN - 20H - Concert Ecole de musique BEER

JEUDI 22 JUIN - 20H - Prix des Amériques - Film : Vers le Sud

VENDREDI 23 JUIN - 20H - Association de Gestion du Centre Social de Petit-Canal - 10 euros adhérents - 16 euros non adhérents